



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 30 juin 2026

Afférents au CM : 11

Présents : 11

Votants : 11

SÉANCE DU 06 JUILLET 2026

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 06 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. TALLARONT Laurent, Maire.

PRÉSENTS : Laurent TALLARONT, Laurence PERRIN, Adrien COUDOUR, Marc Jean THOMAS, Emmanuelle PAILLON GLATZ, Véronique GAUMONT, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Sergio FERNANDES-RIOS, Sanny FRANSEN, Aurélie SIMON

SECRÉTAIRE : Emmanuelle PAILLON GLATZ

Résiliation de la convention actuelle pour l'entretien des espaces verts des installations communautaires

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-1,

Vu les statuts de la Communauté et notamment les compétences exercées en matière d'assainissement,

Vu la délibération n° 1 du conseil communautaire du 19 décembre 2017 adoptant son schéma de mutualisation,

Vu la convention de mise à disposition de service pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires en date du 9 août 2018,

Instaurer de nouvelles logiques de solidarité et assurer l'optimisation des moyens humains et techniques entre les communes et l'intercommunalité constitue un enjeu majeur pour le bloc local.

Dans cette dynamique, inscrit dans le schéma de mutualisation, un certain nombre de mises en commun ont été imaginées à l'attention des communes telle que la mise à disposition de services des communes auprès de Loire Forez agglomération.

Ainsi, en 2018, la commune a mis son service technique à disposition auprès de Loire Forez

Date de transmission de l'acte: 07/07/2026

Date de reception de l'AR: 07/07/2026

042-214200354-DE_032_2026-DE

A G E D I

agglomération pour entretenir les espaces verts communautaire des installations d'assainissement.

Considérant les moyens humains de la commune,

Il est proposé au conseil municipal :

- De mettre fin à la convention actuellement en vigueur pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires,
- D'autoriser le Maire à signer la délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de mettre fin à la convention actuellement en vigueur pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires, signée le 9 août 2018,
- Autorise le Maire à signer la délibération.

Nombre de voix pour : 10

Nombre de voix contre : 1

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le lundi 06 juillet 2026

Le Maire, Laurent TALLARONT



La Secrétaire, Emmanuelle PAILLON GLATZ



Date de transmission de l'acte: 07/07/2026

Date de reception de l'AR: 07/07/2026

042-214200354-DE_032_2026-DE

A G E D I